

A.—CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—
EMBRANCHEMENT DE PEMBINA.

FRAIS d'exploitation et revenu, du 10 février au 20 juin 1880.

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
DÉPENSES.						
Force motrice.....			30,035	75		
Dépenses des wagons.....			10,504	23		
Entretien de la voie et des constructions.....			16,449	83		
Dépenses des stations.....			10,501	83		
Frais généraux.....			9,052	51		
Wagons par mille.....			2,347	86		
					78,892	01
REVENU.						
Voyageurs.....			32,530	50		
Fret.....			64,271	66		
Malles et divers.....			8,173	53		
					104,975	69
Excédant du revenu sur les frais d'exploitation.....					26,083	68

NOTE.—L'embranchement de Pembina fut cédé au gouvernement par les entrepreneurs le 10 février 1880. Ils ont payé à compte des recettes brutes, en vertu de leur convention, pour exploiter l'embranchement en décembre 1878, \$3,400.00, qui paraîtront à l'avoir du revenu du chemin de fer dans le compte de 1879-80.

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 23 octobre 1880.